



BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Tarifs des cotisations 2026	HT	TTC	
• Nouvelle Entreprise La cotisation Nouvelle Entreprise concerne toute entreprise créée dans l'année souhaitant adhérer pour la première fois au Club	25 €	30 €	
• Sympathisant * La cotisation sympathisant (votée lors de l'AG d'avril 2005 : Toute personne retraitée ayant représentée une entreprise de la Communauté de Communes du Thouarsais déjà adhérente au Club durant son activité peut adhérer)	60€	72 €	
• Entreprise réalisant moins de 250 000 € de chiffre d'affaires	80 €	96 €	
• Entreprise réalisant de 250 000 € à 500 000€ de chiffre d'affaires	140 €	168 €	
• Collectivité ou association	140 €	168 €	
• Entreprise réalisant de 500 000 € à 1 000 000 € de chiffre d'affaires	190 €	228 €	
• Entreprise réalisant de 1 000 000 € à 2 000 000 € de chiffre d'affaires	260 €	312 €	
• Entreprise réalisant de 2 000 000 € à 5 000 000 € de chiffre d'affaires	310 €	372 €	
• Entreprise réalisant plus de 5 000 000 € de chiffre d'affaires	350 €	420 €	

Dénomination sociale :

Adresse complète :

Statut de l'entreprise :

Date de création :

Effectif :

Téléphone :

Site Internet :

N° de SIRET :

N° TVA Intracom :

CONTACT 1:

Nom du Contact :

Portable :

E-mail :

CONTACT 2:

Nom du Contact :

Portable :

E-mail :

J'autorise le Club des entreprises de Thouars à collecter et traiter mes données personnelles pour la gestion de mon adhésion, conformément à sa politique de confidentialité. Je peux exercer mes droits d'accès, de rectification et de suppression en contactant le bureau du Club. Afin de faciliter la comptabilité, merci de retourner votre règlement au Club des Entreprises avant le 6 mars 2026, une facture vous sera ensuite adressée. Vous avez également la possibilité d'obtenir votre facture dès à présent en cochant le tarif correspondant et renvoyant le présent courrier au bureau du Club.